

LIMOGES METROPOLE

EXTRAIT DES PROCES VERBAUX DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 11 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre le jeudi onze avril à dix-huit heures, le conseil communautaire de Limoges Métropole, légalement convoqué le 05 avril 2024, par le Président, s'est réuni en séance publique à la maison de la Région Nouvelle Aquitaine - site de Limoges, sous la présidence de Guillaume GUERIN, Président.

Pascal ROBERT, Vice-Président, désigné au scrutin de l'ouverture de la séance, remplit les fonctions de secrétaire.

Etaient présents :

M. Guillaume GUERIN, M. Bernard THALAMY, M. Fabien DOUCET, M. Gilles TOULZA, Mme Catherine MAUGUIEN-SICARD, M. Jean-Luc BONNET, Mme Emilie RABETEAU, M. Jean-Marie LAGEDAMONT, M. Pascal ROBERT, Mme Sarah GENTIL, M. Philippe JANICOT, Mme Sylvie ROZETTE, M. Vincent LEONIE, M. Claude COMPAIN, Mme Julie LENFANT, Mme Marie-Eve TAYOT, M. François POIRSON, M. Jacques ROUX, M. Marc BIENVENU, Mme Samia RIFFAUD, M. Alexandre PORTHEAULT, M. Pascal THEILLET, M. Jean-Yves RIGOUT, M. Vincent JALBY, M. Joël GARESTIER, M. Rémy VIROULAUD, M. Ludovic GERAUDIE, M. Serge ROUX, M. Ibrahima DIA, M. Franck DAMAY, Mme Delphine BOULESTEIX, Mme Martine BOUCHER, Mme Monique DELPI, M. Sébastien LARCHER, Mme Marie-Claude BODEN, M. Laurent LAFAYE, Mme Hélène CUEILLE, Mme Marie LAPLACE, Mme Corinne JUST, M. Denis LIMOUSIN, M. Gilbert BERNARD, M. Olivier DUCOURTIEUX, M. Jérémy ELDID, Mme Amandine JULIEN, Mme Geneviève LEBLANC, Mme Isabelle MAURY, Mme Nathalie MEZILLE, M. Thierry MIGUEL, Mme Nadine RIVET, Mme Corinne ROBERT, Mme Sarah TERQUEUX, Mme Gülsen YILDIRIM, Mme Rhabira ZIANI BEY, M. Alain BOURION, Mme Jocelyne LAVERDURE DELHOUME, Mme Valérie MILLON, Mme Nadine BURGAUD, Mme Anne-Marie COIGNOUX

Absents excusés avec délégation de pouvoirs :

M. Emile-Roger LOMBERTIE donne pouvoirs à Mme Sylvie ROZETTE
M. Gilles BEGOUT donne pouvoirs à M. Pascal THEILLET
M. Gaston CHASSAIN donne pouvoirs à M. Laurent LAFAYE
M. Claude BRUNAUD donne pouvoirs à M. Pascal ROBERT
M. Vincent BROUSSE donne pouvoirs à M. Rémy VIROULAUD
M. Michel CUBERTAFOND donne pouvoirs à Mme Sarah GENTIL
Mme Isabelle DEBOURG donne pouvoirs à M. Vincent JALBY
M. Jamal FATIMI donne pouvoirs à Mme Marie-Eve TAYOT
M. Laurent OXOBY donne pouvoirs à Mme Rhabira ZIANI BEY
M. Philippe PAULIAT-DEFAYE donne pouvoirs à Mme Nadine RIVET
M. Vincent REY donne pouvoirs à Mme Amandine JULIEN
Mme Patricia VILLARD donne pouvoirs à Mme Isabelle MAURY
Mme Shérazade ZAITER donne pouvoirs à Mme Geneviève LEBLANC
Mme Pascale ETIENNE donne pouvoirs à M. Fabien DOUCET

Absents :

Mme Nezha NAJIM, M. Matthieu PARNEIX

L'ORDRE DU JOUR EST

**Contrat départemental de développement métropolitain - programmation 2024
des opérations de mobilité douce et cycle de l'eau**

N° 11.1

M. JALBY Vincent, rapporteur, s'exprime en ces termes :

Mes chers collègues,

Limoges Métropole et le Département de la Haute-Vienne ont conclu un contrat de territoire dit « Contrat départemental de développement métropolitain » (CDDM) pour la période 2022-2026 prévoyant le soutien financier du Département pour la réalisation de projets dits structurants d'une part, et d'autre part pour des opérations en matière de grand cycle de l'eau et de mobilités douces.

Concernant cette deuxième catégorie d'opérations, une enveloppe totale de 3 millions d'euros est réservée aux projets pouvant émerger sur le territoire de Limoges Métropole, sur toute la durée du contrat.

Pour la mise en œuvre de cette enveloppe, le Département demande qu'une programmation de travaux lui soit présentée chaque année, en deux temps. Il statue sur cette programmation en attribuant à Limoges Métropole des subventions sur certaines des opérations fléchées, au titre de son budget primitif puis au titre de son budget supplémentaire en milieu d'année.

A ce titre, il est proposé au conseil communautaire de présenter au Département les projets suivants :

- un ensemble de projets en matière d'assainissement et de gestion des eaux pluviales, d'un montant total de dépenses à hauteur de 12 889 437 € HT Les projets concernés seront réalisés dans le courant de l'année 2024, en vue de réhabiliter des réseaux d'assainissement, ou des stations d'épuration sur l'ensemble du territoire communautaire. Parmi ces travaux, il est à noter en particulier la création d'une nouvelle station d'épuration sur la commune de Verneuil, pour un montant de 5 533 000€.
- un ensemble de projets en matière de protection de la biodiversité des cours d'eaux, en application du Contrat territorial des milieux aquatiques (CTMA) Vienne Métropolitaine, pour un montant de 107 573 €. La sollicitation financière du Département sur ces opérations permet de viser le taux maximum de 80% de cofinancement.

La liste des opérations est précisée dans l'annexe.

En revanche, Limoges Métropole ne présente pas d'opérations de mobilité douce dans le cadre de la présente programmation semestrielle. Les aménagements cyclables pourront toutefois être présentés lors de la prochaine programmation, en fin d'année 2024.

Pour information, le Département a déjà attribué à Limoges Métropole un total de 864 300€ de subventions sur l'enveloppe cycle de l'eau et mobilités douces du CDDM, sur les 3 millions d'euros affectés soit 29% de cette enveloppe.

Il est à noter que d'autres organismes peuvent demander au Département un financement sur le fondement de cette même enveloppe du CDDM, à condition que leurs projets soient réalisés au bénéfice du territoire de Limoges Métropole, en matière de cycle de l'eau ou de préservation des espaces naturels.

Pour information, le Syndicat d'aménagement du bassin de la Vienne, et le syndicat Vienne Briance Gorre ont obtenu ensemble 392 290€ de subvention sur les trois premières années du contrat (2022-2024). Cela représente 13% du montant total de l'enveloppe de 3 millions d'euros. A ce jour 42% des financements ont été attribués par le Département sur cette enveloppe, tous maîtres d'ouvrage confondus (2022-2024).

Le conseil communautaire décide :

- d'approuver la liste des opérations programmées sur l'année 2024 à déposer auprès du Département de la Haute-Vienne,
- d'autoriser le Président à solliciter la participation financière du Département de la Haute-Vienne sur la base de cette programmation,
- d'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ce contrat,
- d'inscrire les recettes sur les lignes des budgets prévues à cet effet au sein des différents budgets concernés.

ADOpte A L'UNANIMITE

POUR EXTRAIT CONFORME
Guillaume GUERIN
Président de Limoges Métropole

Publié le lundi 22 avril 2024

Objet des travaux	Commune concernée	Coût estimé des travaux HT
Grand cycle de l'eau		
Réhabilitation du réseau unitaire Rue Henri Lagrange	LIMOGES	353 100 €
Réhabilitation du réseau unitaire Rue des Vénitiens	LIMOGES	264 290 €
Renouvellement réseau assainissement et pluvial Rue Pablo Picasso	ISLE	345 730 €
Vallon de la Chapelle - Travaux de sécurisation de l'évacuation des eaux pluviales et Travaux de réhabilitation du réseau eaux usées (conduits en parallèle de la création d'un collecteur d'eaux pluviales suivis de la renaturation du cours d'eau) (3ème tranche)	ISLE	2 100 000 €
Renouvellement de la canalisation et des branchements d'eaux usées rue Georges MAGADOUX	LIMOGES	193 500 €
Réhabilitation réseaux et branchements Rue du Pont St Martial	LIMOGES	666 120 €
Réhabilitation réseaux et branchements Rue du Clos Adrien	LIMOGES	432 672 €
Réhabilitation réseaux et branchements Rue de Beaupuy	LIMOGES	317 500 €
Réhabilitation réseaux et branchements Rue Pierre Traversat (Eau potable+ ass)	LIMOGES	186 620 €
Réhabilitation réseaux et branchements Av de la Mairie	VEYRAC	279 000 €
Mise en séparatif du réseau d'assainissement Rue du Pont de la Gabie, de Limoges, du Lavoir et du Vieux Bourg (3ème tranche)	VERNEUIL SUR VIENNE	817 770 €
Réhabilitation réseaux et branchements Avenue de Limoges	CONDAT SUR VIENNE	540 135 €
Schéma Directeur eau potable	TERRITOIRE LM	840 000 €
Création d'une station d'épuration - Balandie Lespinasse	VERNEUIL SUR VIENNE	5 553 000 €
Sous total opérations globales		12 889 437,00 €
Espaces naturels		
Travaux de réouverture du Ruisseau du Coyol	BV AURENCE	40 311 €
Travaux de dévoiement du lit du ruisseau du Mas Bouriane	BV AURENCE	67 262 €
Sous total opérations globales		107 573 €